

# Emploi permanent - vacance d'emploi n° 024250806000335 - Agent de voirie

## Informations concernant l'employeur

---

**Nom de l'établissement** COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR  
**SIRET** 20002721700062

## Informations concernant l'opération

---

**Numéro d'opération** 024250806000335  
**Intitulé du poste** Agent de voirie  
**Type d'emploi** Emploi permanent - vacance d'emploi  
**État de l'opération** transmise

### Métier(s)

1. Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers > Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers

**Service recruteur** Voirie  
**Nombre de postes** 1  
**Temps de travail** Temps complet  
**Durée de travail** 35h00  
**Ce poste est-il ouvert aux contractuels à titre dérogatoire ?** Oui

### Fondement juridique de recrutement des contractuels

Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (article L332-14 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-2 loi 84-53)

Pour les besoins de continuité du service, les emplois permanents des collectivités peuvent être occupés par des agents contractuels pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Le recrutement d'un contractuel ne peut être effectué que sous réserve d'une recherche infructueuse de candidats statutaires. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir au terme de la première année. Une déclaration doit être saisie, y compris dans le cas du renouvellement d'un contrat.

**Contact** SAUGERAS, Ludivine  
DRH  
saugeras.ludivine@sarlat.fr  
0786773927

**Observateurs** saugeras.ludivine@sarlat.fr

### Historique des modifications

| Action                                                                                                                             | Date de l'action   | Auteur de l'action             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| Modification : <a href="#">Compte de transmission</a> , <a href="#">Date de transmission</a> , <a href="#">État de l'opération</a> | 06/08/2025 à 11:02 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |
| Changement d'état                                                                                                                  | 06/08/2025 à 10:59 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |
| Transmission                                                                                                                       | 06/08/2025         | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |
| Création                                                                                                                           | 06/08/2025 à 10:57 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |

## Déclaration de vacance d'emploi

Déclaration de vacance d'emploi de l'opération n°024250806000335

| Numéro              | État      |
|---------------------|-----------|
| V024250806000335001 | transmise |

**Grade(s)**

- 1. Adjoint technique principal de 1ère classe
- 2. Adjoint technique principal de 2ème classe
- 3. Adjoint technique

**Date prévue du recrutement** 01/12/2025

**Motif de saisie** Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...) : Retraite

**Description du poste à pourvoir**

La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, EPCI de 17 000 hab sur un territoire touristique de 13 communes dont Sarlat est la ville centre, recrute un agent de voirie (h/f)

<https://www.letempsdyvivre.fr/>

Poste à temps complet

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

A compter du 1er décembre 2025

Par voie de mutation, détachement ou en contrat de droit public, à durée déterminée, à temps complet, en application de l'article L.332-14, pour une durée d'un an, renouvelable dans la limite totale de 2 ans

Rémunération du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux + RIFSEEP + prime de fin d'année + participation employeur contrat de prévoyance

Au sein d'un service composé d'un Responsable de service, d'un Chef d'équipe et de 6 agents, l'agent de voirie a pour missions principales les travaux d'entretien courant, pour maintenir la qualité du patrimoine de voirie afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort définis. Il met en œuvre des actions d'exploitation du patrimoine de voirie, afin de garantir la sécurité des déplacements et d'optimiser l'utilisation du réseau.

Détenir le permis B,

Les permis C et EC seraient un plus

Historique de la déclaration n°V024250806000335001

| Action                                                                                                                                     | Date de l'action   | Auteur de l'action             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| Modification : <a href="#">Date de transmission de la déclaration, Compte de transmission de la déclaration, État de de la déclaration</a> | 06/08/2025 à 11:02 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |
| Transmission                                                                                                                               | 06/08/2025         | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |
| Création                                                                                                                                   | 06/08/2025 à 10:59 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |

## Offre d'emploi n°0024250806000335

---

**Numéro de l'offre** 0024250806000335

**État de l'offre** transmise

**Grade(s)**

1. Adjoint technique principal de 1ère classe
2. Adjoint technique principal de 2ème classe
3. Adjoint technique

### Descriptif de l'emploi

La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, EPCI de 17 000 hab sur un territoire touristique de 13 communes dont Sarlat est la ville centre, recrute un agent de voirie (h/f)

<https://www.letempsdyvivre.fr/>

Poste à temps complet

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

A compter du 1er décembre 2025

Par voie de mutation, détachement ou en contrat de droit public, à durée déterminée, à temps complet, en application de l'article L.332-14, pour une durée d'un an, renouvelable dans la limite totale de 2 ans

Rémunération du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux + RIFSEEP + prime de fin d'année + participation employeur contrat de prévoyance

Au sein d'un service composé d'un Responsable de service, d'un Chef d'équipe et de 6 agents, l'agent de voirie a pour missions principales les travaux d'entretien courant, pour maintenir la qualité du patrimoine de voirie afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort définis. Il met en œuvre des actions d'exploitation du patrimoine de voirie, afin de garantir la sécurité des déplacements et d'optimiser l'utilisation du réseau.

Détenir le permis B,

Les permis C et EC seraient un plus

### Missions ou activités

Missions principales du poste :

- Réalisation des travaux d'entretien courant de la voirie (chaussée et trottoirs) : réalisation d'enduit, pose de revêtement calcaire, rebouchage de nids de poule et divers ;
- Entretien des abords routiers (accotements, fossés, ...) : curage des fossés, débroussaillage, élagage, ...
- Assurer des travaux de maçonnerie liés à la réfection des éléments de voirie : bordures, caniveaux, ...

Environnement du poste :

Sous la responsabilité du Chef d'équipe :

- Travail en extérieur par tous temps, seul ou en équipe ;
- Travail sous circulation ;
- Horaires réguliers (du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00) avec adaptation en période estivale.

**Profil recherché**

Détenir le permis B,  
Les permis C et EC seraient un plus

**Date prévue du recrutement** 01/12/2025

**Date de debut de publicité** 06/08/2025

**Date de fin de publicité** 12/09/2025

**Date limite de candidature** 12/09/2025

**Informations complémentaires**

Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) à Monsieur le Président – Service ressources humaines – 1 avenue du Périgord – 24200 SARLAT-LA CANÉDA CEDEX.

Mail : service.grh@sarlat.fr

**Poste managérial ?** Non

**Télétravail possible ?** Non

**Lieu de travail** 1 Avenue du Périgord, Sarlat-la-Canéda (Dordogne)

**Nombre de jours de diffusion** 0

**Historique des modifications**

| Action                                                                                                                                               | Date de l'action   | Auteur de l'action             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| Modification : <a href="#">Date de transmission de l'offre</a> , <a href="#">Compte de transmission de l'offre</a> , <a href="#">État de l'offre</a> | 06/08/2025 à 11:02 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |
| Transmission                                                                                                                                         | 06/08/2025         | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |
| Création                                                                                                                                             | 06/08/2025 à 11:02 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS |